



LE TRAIT D'UNION

d'Argenvières

Juin 2015

Mot du Maire

L'année 2015 est déjà largement entamée et a été ponctuée par un épisode électoral qui a retardé l'élaboration de notre budget.

Malgré cet intermède, l'équipe municipale s'est mise à l'ouvrage pour concrétiser nos projets certes modestes cette année. Du matériel nécessaire à l'entretien et la sécurité des bâtiments et des espaces publics a été commandé et sera mis en place dès réception (barrières, poubelles, cendriers, panneaux de signalisation, remorque tondeuse, pneumatiques tracteur,...). La réparation des voiries dégradées sera effectuée après consultation des entreprises.

Le Plan d'Occupation des Sols approuvé le 22 mars 2002, actuellement applicable pour les nouvelles constructions et aménagements sera caduc le 31 décembre 2015, car il ne correspond plus aux exigences communales (zone urbanisable devenue inconstructible pour cause de PPRI Loire). La commune doit donc engager le lancement d'une procédure pour sa mise en forme de Plan Local d'Urbanisme.

Cette obligation de révision de Plan d'Occupation des Sols est une étape importante de la vie communale. Elle impose de définir de nouveaux axes de développement communal hors zone d'aléa. Elle doit aussi permettre de définir les orientations générales des politiques d'aménagement, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Le déroulement de cette procédure s'étalera sur deux ans et fera l'objet d'une enquête publique, qui permettra à chacun de s'exprimer.

Rendez vous au 14 juillet !

Nettoyage de nos étangs

Au printemps : les étangs se réveillent
En mars, l'étang sort de son hibernation. Les plantes recommencent à pousser et les poissons redeviennent actifs. C'était le moment idéal pour un grand nettoyage !



Rue des 2 églises

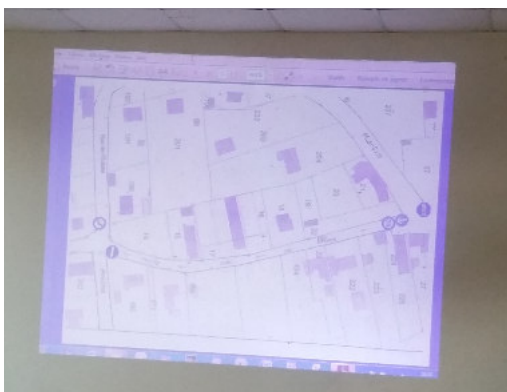
Une réunion publique concernant la circulation **rue des deux églises** a eu lieu le mercredi 25 mars à 18h30, en présence d'une vingtaine de riverains intéressés.

Des questions ont été posées et des avis émis à propos des modifications de circulation évoquées lors du dernier conseil municipal du **6 mars 2015**.

Afin de réduire la vitesse et le nombre de véhicules, un sens unique de circulation de cette rue a été choisi :

de la rue Saint Martin vers la rue des Deux Églises, en direction de la rue de l'Écluse, et du lotissement des Prôles.

De nouveaux panneaux de signalisation seront posés, le marquage au sol sera modifié, et deux ralentisseurs installés.



Les habitants concernés par ces aménagements espèrent pouvoir constater une baisse de la vitesse et du nombre de véhicules empruntant cette rue, pour la sécurité de tous.

Par ailleurs, des dispositions vont être prises afin d'améliorer la sécurité des enfants empruntant les transports scolaires : passages piétons, signalisation et marquage au sol pour les lieux identifiés d'arrêts des bus scolaires.

Chasse aux oeufs

Cette année, pour la première fois, les deux municipalités, le Comité des Fêtes et Loisirs et Détente ont organisé une chasse aux œufs le dimanche de Pâques.

Il régnait une belle ambiance sur la place du Plessis, une vingtaine d'enfants ont répondu présents à l'invitation et c'est avec joie qu'ils se sont élancés à la recherche des œufs et friandises cachés dans les buissons, jardinières, pots de fleurs et sous des bottes de paille placées pour l'occasion.

Cette première édition qui a remporté un joyeux succès ne demande qu'à être réitérée.



Journée des Déportés

Dimanche 26 avril 2015

En cette période du 70ème anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination, de la défaite du nazisme et du retour des déportés, nos pensées vont tout d'abord à tous ceux qui ne sont pas rentrés, victimes de la barbarie des oppresseurs nazis.

Nous voulons aussi rappeler la longue incertitude et l'anxiété des familles guettant le retour des survivants, notamment au Lutetia, la joie des retrouvailles pour les uns et la détresse devant l'anéantissement terrible de l'espoir pour les autres.

Le retour des déportés que nous commémorons aujourd'hui a symbolisé la défaite de la déshumanisation pratiquée systématiquement par les nazis et le triomphe de la liberté et des valeurs fondatrices de la civilisation.

Les déportés rappellent, pour les avoir vécus, à quels désastres conduisent la violence, le mépris de la dignité humaine, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Au lendemain des événements tragiques qui ont durablement ébranlé la conscience collective au mois de janvier dernier et réveillé nos sentiments patriotiques, nous voulons dire notre attachement à la République et à l'unité nationale.

L'oubli, la banalisation de l'horreur et de la violence, l'instrumentalisation de la peur et le rejet de l'autre sont les dangers réels qui menacent nos sociétés.

Cette Journée du Souvenir revêtira tout son sens si elle ne se limite pas à la mémoire du passé mais si elle s'inscrit aussi dans le présent et l'avenir. Il appartient aux nouvelles générations d'honorer l'action et les sacrifices des déportés en agissant pour que le respect de la dignité humaine, la solidarité et la liberté triomphent à nouveau dans un monde plus juste et plus pacifique.

Ce message a été rédigé conjointement par La Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (F.N.D.I.R.), La Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.), La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (F.M.D.), L'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (U.N.A.D.I.F.).



Cérémonie du 8 Mai 2015

Le 8 mai 1945, il faisait très beau...
Ce 8 mai 2015, il pleuvait....

Une trentaine de personnes assistaient à cette célébration de la fin de la deuxième guerre mondiale.

Elle était précédée par les deux porte-drapeaux : MM. BERNARD Raymond, VIGNOL Jean-Pierre.

Monsieur le Maire a énoncé les noms des soldats morts pour la France lors de la guerre 14/18, et bien sûr les civils ou soldats morts lors de la guerre 39-45. Maelle et Arthur ont scandé à chaque nom : Mort pour la France. Les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie Charitois ont exécuté la sonnerie aux Morts.

Deux coupes fleuries ont été déposées, une par les anciens combattants et une pour la municipalité.

Monsieur le Maire a donné lecture du message du secrétaire d'état aux Anciens Combattants puis a convié les participants mouillés à un vin d'honneur servi à la salle du foyer.

Le Monument aux Morts sera fleuri pendant plusieurs mois, le remplacement des gerbes par des coupes fleuries est très appréciable.



14 juin 2015

Les municipalités d'Argenvières et de Saint-Léger le Petit ainsi que le Comité des Fêtes et Loisirs et Détente organisent le dimanche 14 juin 2015, la traditionnelle brocante-vide grenier et sa course cycliste.

La brocante se déroulera de 8h à 19h.

En début d'après-midi, vous pourrez assister à la course junior avec les écoles de vélos, suivie par la course sénior en milieu d'après-midi.

Tout au long de la journée, vous pourrez vous divertir avec la structure gonflable pour enfants et adultes et la pêche aux canards pour les petits.

Vous assisterez à des démonstrations avec les Archers de la Charité sur Loire et les majorettes de Beffes. Un musicien viendra également animer cette journée.

Possibilité de se restaurer sur place avec sandwich, frites, glace à l'italienne et barbe à papa.



Vos bouchons pour le handicap

En gardant les bouchons plastiques, protégez l'environnement et soutenez la cause des handicapés.

Rapportez vos bouchons plastiques en mairie.
Ils seront collectés et recyclés.

Le produit de la vente, soit 210 euros la tonne, sera entièrement reversé à la Fédération « **1 bouchon : 1 sourire** »

L'argent sert à acheter du matériel d'assistance pour les personnes en situation de handicap, par exemple :



- Achat de fauteuils roulants pour le quotidien mais aussi spécialement conçus pour la pratique de différents sports (basket- ball, danse).
- Achat et éducation de chiens guides pour personnes mal ou non voyantes.

Un geste écologique, humanitaire et citoyen. Il est facile à faire....ne coûte rien mais peut rendre la vie tellement plus belle et plus facile pour la personne handicapée.

Alors...tous à vos bouchons !

14 Juillet 2015

Le **Repas Républicain** aura lieu comme les années précédentes dans la cour de la salle des fêtes.

Les bulletins d'inscription vous seront distribués prochainement.
Le nombre de place est toujours limité, pensez à réserver.

Tarifs :

Habitant d'Argenvières : 6 €uros

Extérieur : 13 €uros



Arrêtez de vous enflammer

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE :

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

- LE BROYAGE ET LE PAILLAGE :

Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes. (la tonte mulching permet de laisser l'herbe finement coupée sur place).

- LA DECHETERIE :

Vous pouvez également déposer vos déchets verts, ils y seront valorisés





Le brûlage à l'air libre des déchets vert :

C'EST INTERDIT

Article 84 du « règlement Sanitaire Départemental » (RSD)

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand elle est associée à d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités

Il y a 70 ans...

Il y a 70 ans : La libération des camps de concentration !

Le 26 avril 2015, la commune d'Argenvières a rendu hommage aux martyrs de la Déportation. Cet événement est plus significatif pour notre commune car elle rendait hommage à cinq déportés :

- M. MONNERAT Léon,
- Mme MONNERAT Léone,
- Mme VIGNOL Josette, leur fille,
- Mme RENAULT Madeleine,
- M. AUFRERE Maxime.

M. et Mme MONNERAT tenaient au Plessis un café-épicerie et un bal parquet dans l'arrière-cour pour le plus grand plaisir des danseurs des alentours. M. MONNERAT était employé en qualité de chimiste aux Etablissements LANGLOIS au lieu-dit « les Radis », son épouse s'occupait du commerce. Leur fille unique, Josette, était apprentie couturière.

Mme RENAULT Madeleine tenait le café à L'écluse (aujourd'hui Café de la Marine) tandis que son mari exerçait la profession de maçon. Le couple avait 4 enfants.

Au petit matin du 5 octobre 1943, M. MONNERAT, fervent partisan des maquisards et des communistes est arrêté par les allemands ainsi que toute la famille, Josette n'avait que 18 ans !

Les allemands recherchaient M. RENAULT mais prévenu, il put ainsi que son fils se mettre à l'abri.

Comme maçon, il avait l'entretien des cimetières environnants et en particulier celui de la commune ce qui lui permettait de cacher dans le caveau familial de la nourriture pour les maquisards ou bien des armes provenant de parachutage.

Mme RENAULT fut donc arrêtée.

Tout le monde fut conduit à la Prison de Bourges et soumis aux interrogatoires dirigés par le célèbre PAOLI.

Les femmes furent transférées à la prison de Tours, d'Orléans puis le camp de Compiègne où était organisé les départs vers les camps.

Mmes MONNERAT, VIGNOL, RENAULT étaient du « convoi des 27000 », parti le 31 janvier 1944 et qui arriva le 3 février au camp de Ravensbruck, il emportait 959 femmes....

Sous les matricules 27775 et 27776, Mme VIGNOL et sa mère, resteront internées 15 mois et surtout de longs hivers où il fallait survivre... Le lien et le soutien très fort mère/fille permit à Josette et à sa mère de survivre.

L'avancée des troupes alliées nécessita l'évacuation du camp. Les déportées, affamées et affaiblies par ces mois de détention, furent dirigées à pied vers le camp de Bergen Belsen où enfin le 15 avril 1945, elles furent libérées.

Mme RENAULT, matricule 27808, fut transférée au Kommando de Leipzig. Elle ne fut libérée que le 29 avril 1945.

M.MONNERAT Léon, matricule 41827, partit de Compiègne le 22 janvier 1944 pour Buchenwald. Il ne connut pas le bonheur de retrouver sa famille, il décèdera le 2 février 1945 au camp de Buchenwald.

M.AUFRERE Maxime, matricule 72295, fut déporté le 18 juin 1944 au camp de Dachau (Kommando ALLACH). Il fut libéré le 29 avril 1945.

POINT DE MOTS ASSEZ FORTS POUR RETRANSCRIRE
TOUT CE QUE CES PERSONNES ONT ENDURE.

La douleur personnelle de l'individu meurtri, blessé dans son corps et humilié dans son être ne sont pas de vains clichés.

Mme VIGNOL Josette âgée de 90 ans, est la seule à pouvoir en témoigner. Elle est titulaire de la légion d'honneur depuis 2005.

Elle vit actuellement en maison de retraite avec son mari.

Convoi du 31 janvier 1944 plus connu sous le nom de «convoi des 27000» en référence au numéro de matricule affecté dès l'entrée au camp, le convoi du 31 janvier 1944 arrive au camp de concentration de Ravensbrück le 3 février 1944.

C'est le plus long départ de France vers cette destination, qui s'inscrit dans un contexte de déportation de masse.

Un arrêt à Trèves permet au personnel de la Croix Rouge de distribuer un peu de soupe aux 959 prisonnières.

Ces femmes proviennent des différentes prisons françaises et sont séjournées à Fresnes, Romansville ou la Santé avant d'être transférées à Compiègne. La majorité de ces prisonnières sont des résistantes, arrêtées à l'automne 1943.

Elles appartiennent toutes à des mouvements et des réseaux répartis sur toute la France.

Ces femmes ont toutes servi l'effort de guerre allemand. Que ce soit à proximité du camp principal ou dans les Kommandos annexes, elles travaillaient dans les usines de fabrication d'armes. Les poudreries Skoda situées à Holleischen, ont utilisé plus d'une centaine d'entre elles.

Parmi celle restées à Ravensbrück, soixante trois sont gazées entre mars et avril 1945 et quatre-vingt six sont libérées en avril 1944 avec l'aide de la Croix-Rouge.

Deux personnalités font partie de ce convoi

- Renée Haultcoeur, secrétaire de Jean Cavaillès - fondateur du LibéNord,
- Geneviève DeGaulle - Anthonioz, placée au bunker de Ravensbrück et libérée en février 1945.

Marche, Marchons, Marchez...

Depuis septembre dernier, sous l'impulsion d'Isabelle, marcheurs débutants ou confirmés, se retrouvent chaque mois avec plaisir.

Une dizaine au départ, une vingtaine ensuite et parfois plus...chacun vient selon ses disponibilités.

Un itinéraire testé par Michel et Philippe nous conduit le long de la Loire, dans la forêt, au détour des chemins...

Convivialité et bonne humeur sont toujours au rendez-vous de ce temps partagé.

La prochaine marche aura lieu le

samedi 6 juin : rendez-vous à 14 h 30
devant la mairie d'Argenvières.

"Si vous voulez vous joindre à nous, n'hésitez pas"

Contactez **Isabelle PETIT**

Tél : 06 18 35 45 08

Tous à vélo

Le guide des Echappées à Vélo pour la région Centre Val de Loire est à votre disposition à la Mairie.

N'hésitez pas à venir découvrir + de 40 ballades festives pour tous..

Agenda

- Jeudi 4 juin : Réunion publique à 18h30 à la salle du foyer
SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- Dimanche 14 juin : Course cycliste et Brocante Argenvières/St Léger
- Samedi 27 juin : Echappée Vélo Plaisance
Circuit Beffes/St Léger Le Petit/ Argenvières
Inscription à Beffes à 9h
Animation tout au long de la journée
- Mardi 14 juillet : Repas républicain dans la cour de la salle des fêtes

Mairie

Horaires d'ouverture :

Le Lundi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Du Mardi au Jeudi : de 13h30 à 17h30

Le Vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Contacts :

Téléphone : 02 48 76 51 23

Télécopie : 02 48 76 50 04

Courriel : mairie.argenvieres@wanadoo.fr

Permanences des élus :

Lundi 17h - 18h : M. Mauplin

Mercredi 17h - 18h : Mme Ménard

Jeudi 17h - 18h : M. Prost

Vendredi 17h - 18h : Mme Trinquet

Déchetterie - La Charité sur Loire

Horaires d'été

Mardi et vendredi : 9h00 à 12 h00

Mercredi : 14h 00 à 18h00

Jeudi et samedi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Rappel :

Les cartes donnant accès à la déchetterie sont à prendre à la Communauté de Communes du Pays Charitois

14 rue Henri Dunant - 58400 la Charité sur Loire - 03 86 69 69 06

Prévoir un justificatif de domicile (facture eau, relevé EDF...)

Etat civil

Naissance :

Néant

Mariage :

Néant

Décès :

* Monsieur Lucien ESTEVE décédé le 10 mai 2015

Nouveaux arrivants :

* Madame Carole PATOUX

**Nous invitons les nouveaux arrivants à venir se présenter à la
Mairie afin de vous remettre toutes les informations utiles. .**